

Note synthétique Comptes administratifs 2022

L'article 107 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, dans les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles devra être annexée aux budgets et aux comptes administratifs de l'exercice antérieur. La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation de la collectivité.

Données synthétiques sur la situation financières de la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN – Années 2017-2022

1°) **Population** : population totale : source INSEE

2017	2018	2019	2020	2021	2022
20358 habitants	19967 habitants	19823 habitants	19495 habitants	19321 habitants	19141 habitants

2°) **L'analyse des ratios** : il est rappelé que la CCAVM a adopté, à compter du 1^{er} janvier 2017, le régime de la fiscalité professionnelle unique, ce qui a eu un certain nombre d'incidences budgétaires en dépenses et en recettes qui se retrouvent dans les ratios.

❶ **Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / habitant** :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
527 €	553 €	572 €	536 €	563 €	618 €

- Pour 2017, la hausse des dépenses est due aux attributions de compensations versées aux communes du fait de la fiscalité professionnelle unique,
- Pour 2019, la hausse des dépenses s'explique notamment par la forte hausse des travaux de voirie en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte des communes,
- Pour 2020, la baisse des dépenses est liée à l'absence des travaux de voirie en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte des communes, imputées désormais en section d'investissement et à l'impact du COVID19,
- Pour 2022, l'augmentation des dépenses est essentiellement liée aux nouvelles modalités de fonctionnement des Maisons France Services et la création de celle de VÉZELAY, la prise de compétence de l'entretien et la gestion de la piscine intercommunale sise à AVALLON à compter du 1^{er} juillet 2022 et l'augmentation du point d'indice à compter du 1^{er} juillet 2022.

❷ **Dépenses d'équipement brut / habitant** :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
71 €	35 €	71 €	43 €	49 €	56 €

Pour rappel :

- 2017 : remboursement d'un emprunt à court terme pour la crèche CAPUCINE (600 000,00 euros),
- 2019 : versement du fonds de concours pour la piscine d'AVALLON (1 000 000,00 euros),
- 2021 : solde subvention piscine (100 947,16 euros), achat pôle technique et environnemental (294 474,36 euros), aménagement numérique du territoire (161 924,40 euros),
- 2022 : aménagement numérique du territoire (161 924,40 euros), construction de la déchetterie de SAINT-BRANCHER (487 966,50 euros), extension de l'accueil de loisirs sans hébergement (232 059,40 euros).

❸ **Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / habitant** :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
579 €	595 €	634 €	588 €	618 €	643 €

- A compter de 2017, les recettes nouvelles sont liées à la perception de la fiscalité professionnelle unique.

- L'augmentation des recettes provient en 2019 des travaux de voirie en maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes.
- L'augmentation des recettes provient en 2022 de l'augmentation de la fiscalité et des subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne au titre de l'Enfance-Jeunesse.

④ Dotation globale de fonctionnement / habitant :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
57,76 €	57,47 €	55,95 €	55,09 €	53,94 €	52,65 €

- Dans le cadre du redressement des finances publiques, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en valeur nette a été importante : - 243 342,00 euros entre 2014 et 2016.
- Si la dotation de compensation est restée relativement stable (- 3 382,00 euros entre 2014 et 2016), la dotation d'intercommunalité a été divisée par 6 en 3 ans (de 288 565,00 euros en 2014 à 48 605,00 euros en 2016).
- A partir de 2017, le passage en fiscalité professionnelle unique a permis d'obtenir une augmentation importante de la DGF mais la dynamique de la dotation est à la décroissance depuis cette date (-168 039,00 euros).

Pour rappel :

- DGF 2017 perçue par la CCAVM : 1 175 834,00 euros (354 550,00 euros + 821 284,00 euros),
- DGF 2018 perçue par la CCAVM : 1 147 429,00 euros (343 295,00 euros + 804 134,00 euros),
- DGF 2019 perçue par la CCAVM : 1 109 047,00 euros (323 373,00 euros + 785 674,00 euros),
- DGF 2020 perçue par la CCAVM : 1 074 063,00 euros (302 757,00 euros + 771 306,00 euros),
- DGF 2021 perçue par la CCAVM : 1 041 675,00 euros (285 559,00 euros + 756 116,00 euros),
- DGF 2022 perçue par la CCAVM : 1 007 795,00 euros (268 265,00 euros + 739 530,00 euros).

⑤ Produit des impositions directes / habitant :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
254 €	262 €	266 €	273 €	226 €	234 €

Outre l'impact de la fiscalité professionnelle unique, ce ratio est en augmentation du fait de la revalorisation des bases de fiscalité et de l'intégration, depuis le 1^{er} janvier 2017, de trois nouvelles communes : ARCY-SUR-CURE, BOIS D'ARCY et MERRY-SUR-YONNE.

La baisse s'explique par la suppression progressive de la taxe d'habitation et de la réduction de la taxe foncière des établissements industriels.

Les taux d'imposition suivants n'avaient pas évolué de 2016 à 2021 et seule la taxe foncière bâtie a évolué en 2022 :

Libellés	Taux d'imposition de 2016 à 2021	Taux d'imposition 2022
Taxe habitation	2,60 %	2,60%
Taxe foncière bâtie	2,28 %	2,51%
Taxe foncière non bâtie	5,02 %	5,02%

⑥ Encours de la dette / habitant : l'encours de la dette est la somme que doit la collectivité aux banques à la fin de chaque année.

Encours total de la dette en 2017 : 8 592 553,00 euros

Encours total de la dette en 2018 : 8 083 657,00 euros (dont 4 090 000,00 euros pour le parc d'activités)

Encours total de la dette en 2019 : 8 627 723,00 euros (dont 3 925 590,00 euros pour le parc d'activités)

Encours total de la dette en 2020 : 8 623 944,00 euros (dont 3 727 075,00 euros pour le parc d'activités)

Encours total de la dette en 2021 : 8 283 000,00 euros (dont 3 560 666,12 euros pour le parc d'activités)

Encours total de la dette en 2022 : 9 598 566,00 euros (dont 3 356 010,00 euros pour le parc d'activités et 1 350 000,00 euros de la reprise du prêt de la ville au titre du transfert de la piscine)

Par habitant : le montant par habitant est également impacté par la baisse démographique constatée chaque année.

2017	2018	2019	2020	2021	2022
422 €	405 €	435 €	442 €	429 €	501 €

3°) Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2022

La CCAVM a clôturé l'année 2022 avec un **excédent cumulé de 660 582,75 euros** qu'il conviendra de reporter en 2023.

Budget principal CCAVM	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	1 380 339.26	1 745 002.61	7 811 433.59	7 671 443.86	9 191 772.85	9 416 446.47
Résultat n		364 663.35		-139 989.73		224 673.62
Intégration Résultat n-1		-411 632.67		767 202.32		355 569.65
Résultat définitif		-46 969.32		627 212.59		580 243.27
Reste à réaliser	157 463.97	955.00				

Parc d'activités des Portes du MORVAN et d'AVALLON	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	3 636 352.72	3 523 431.94	3 544 312.02	3 633 220.00	7 180 664.74	7 156 651.94
Résultat n		-112 920.78		88 907.98		-24 012.80
Intégration Résultat n-1		1 969.79		-1 969.79		0.00
Résultat définitif		-110 950.99		86 938.19		-24 012.80

ZAE de VILLIERS NONAINS	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	24 660.30	24 660.30	24 699.30	24 699.31	49 359.60	49 359.61
Résultat n		0.00		0.01		0.01
Intégration Résultat n-1		-5 320.24		5 320.24		0.00
Résultat définitif		-5 320.24		5 320.25		0.01

Zone BONJUAN	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	86 596.73	86 596.73	86 596.73	86 596.73	173 193.46	173 193.46
Résultat n		0.00		0.00		0.00
Intégration Résultat n-1		-86 596.73		89 623.51		3 026.78
Résultat définitif		-86 596.73		89 623.51		3 026.78

Maison de santé de VÉZELAY	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	49 634.93	63 862.62	32 892.41	67 765.89	82 527.34	131 628.51
Résultat n		14 227.69		34 873.48		49 101.17
Intégration Résultat n-1		-48 993.53				-48 993.53
Résultat définitif		-34 765.84		34 873.48		107.64

Enfance/jeunesse	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	261 866.53	192 147.72	1 728 426.51	1 779 653.71	1 990 293.04	1 971 801.43
Résultat n		-69 718.81		51 227.20		-18 491.61
Intégration Résultat n-1		18 132.80		418.05		18 550.85
Résultat définitif		-51 586.01		51 645.25		59.24
Reste à réaliser	8 930.84	52 039.20				

Déchets ménagers	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	585 813.58	209 680.89	2 664 293.82	2 706 553.25	3 250 107.40	2 916 234.14
Résultat n		-376 132.69		42 259.43		-333 873.26
Intégration Résultat n-1		215 014.23		220 017.64		435 031.87
Résultat définitif		-161 118.46		262 277.07		101 158.61
Reste à réaliser	266 238.69	226 523.33				

Budget principal et budgets annexes	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	5 938 667.32	5 758 786.08	15 892 654.38	15 969 932.75	21 831 321.70	21 728 718.83
Résultat n	0.00	-179 881.24	0.00	77 278.37		-102 602.87
Intégration Résultat n-1	0.00	-230 829.62	0.00	990 988.46		760 158.84
Résultat définitif		-497 307.59		1 157 890.34		660 582.75

Investissement 2022

- ✚ Révision du Plan local d'urbanisme intercommunal,
- ✚ Maîtrise d'œuvre du projet de la vélo-route,
- ✚ Mise en œuvre d'actions du Plan climat air énergie territorial, notamment au niveau de la mobilité et de la qualité de l'air extérieur,
- ✚ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'aire d'accueil de grand passage des gens du voyage,
- ✚ Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du pôle administratif, technique et environnemental,
- ✚ Accompagnement des porteurs de projets en matière d'immobilier d'entreprises,
- ✚ Programme de signalétique patrimoniale et touristique et de signalisation des chemins de randonnée porté par le PETR du Pays Avallonnais,
- ✚ Construction de la déchetterie de SAINT-BRANCHER,
- ✚ Extension de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites sur le site d'AVALLON,
- ✚ Étude de faisabilité pour la création d'un bureau d'information touristique et d'un centre d'interprétation Opération Grand Site à VÉZELAY,
- ✚ Maîtrise d'œuvre pour la création d'un bassin de rétention des eaux polluées par l'extinction d'un incendie à la déchetterie à ÉTAULES,
- ✚ Renouvellement de matériel informatique et de licence.

Budget principal 2022

Dépenses de fonctionnement 2022

Chapitres	Dépenses TTC	BP 2022	Réalisé 2022	% Réalisé 2022/BP 2022
011	Charges à caractère général	879 095.00	725 302.71	-21,20%
012	Charges de personnel et frais assimilés	977 587.00	977 532.70	-0,01%
014	Atténuation de produits	4 128 650.77	4 113 434.25	-0,37%
65	Autres charges de gestion courante	1 822 871.06	1 639 376.28	-11,19%
66	Charges financières	58 926.00	57 997.63	-1,60%
67	Charges exceptionnelles	3 150,00	2 392,30	-31,67%
022	Dépenses imprévues	6 862,65		
	Dépenses réelles	7 877 142,48	7 516 035,87	-4,80%
68	Opérations d'ordre entre sections	300 399.00	295 397.72	-1,69%
023	Virement section d'investissement	266 875.84		
	Total des dépenses de fonctionnement	8 444 417.32	7 811 433.59	-8,10%

Chapitre 011 = charges à caractère général : - **21,20** % : Le montant intègre le remboursement de charges payées par la ville d'AVALLON pour le 2^{ème} semestre au titre de la gestion de piscine.

Chapitre 012 = charges de personnel : - **0,01** % : le montant résulte notamment des charges de personnel des agents de la piscine intercommunale à compter du 1^{er} juillet 2022, des agents des maisons France service (nouveau dispositif en année pleine et création d'une nouvelle structure à VÉZELAY).

Chapitre 014 = atténuation de produits : - **0,37** % : dans le cadre du régime de la Fiscalité professionnelle unique, la CCAVM reverse aux communes des attributions de compensation.

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : - **11,19** % : le chapitre intègre les indemnités des élus, le fonds de concours de la voirie communale, les subventions versées et le versement des subventions d'équilibres aux budgets annexes.

Chapitre 66 = Charges financières : -**1,60** % : le chapitre enregistre les intérêts des emprunts.

Chapitre 67 = Charges exceptionnelles : -**31,67** % : le chapitre enregistre des annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 = opérations d'ordre entre sections : - **1,69** %

Recettes de fonctionnement 2022

Chapitres	Recettes	BP 2022	Réalisé 2022	% Réalisé 2022/BP 2022
013	Atténuation de charges	1 000.00	3 729.68	73.19%
70	Produits des services et ventes diverses	377 011.00	334 248.25	-12.79%
73	Impôts et taxes	5 297 767.00	5 377 439.48	1.48%
74	Dotations subventions et participations	1 929 858.00	1 899 564.17	-1.59%
75	Autres produits de gestion courante	27 535.00	10 218.79	-169.45%
77	Produits exceptionnels	330.00	2 530.36	86.96%
	Recettes réelles	7 633 501,00	7 627 730,73	-0.08%
042	Opérations d'ordre entre sections	43 714.00	43 713.13	0.00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	767 202.32		
	Total des recettes de fonctionnement	8 444 417,32	7 671 443,86	- 10,08

Chapitre 013 = atténuations de charges : ce chapitre enregistre notamment les aides de l'Etat pour les contrats CAE, les remboursements de l'assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité et en 2022 la prime inflation.

Chapitre 70 = produits des services et ventes diverses : -**12,79%** : les remboursements de frais (ADS, frais techniques et généraux liés aux travaux de voirie) par les communes ont été pris en compte.

Chapitre 73 = impôts et taxes : +**1,48** % : les montants des impôts et de la taxe de séjour ont été supérieurs au prévisionnel.

Chapitre 74 = dotations et participations : -**1,59%** : les montants des dotations, des compensations, des subventions ont été inférieurs au prévisionnel.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : -**169,45** % : ce chapitre enregistre les recettes liées aux locations. La location de l'antenne de THAROISEAU a été enregistrée sur l'exercice 2022.

Chapitre 77 = produits exceptionnels : + **86,96** % : ce chapitre enregistre les remboursements de sinistres.

Nous avons clôturé l'année 2022 avec **un résultat définitif de + 580 243,27 euros** (excédent de fonctionnement de 627 212,59 euros et déficit d'investissement de 46 969,32 euros) qu'il conviendra de reporter en 2023.

Budget 2022 du parc d'activités « Portes du MORVAN et d'AVALLON »

Nous avons clôturé l'année 2022 avec **un résultat définitif de – 24 012,80 euros** (excédent de fonctionnement de 86 938,19 euros et déficit d'investissement de 110 950,99 euros) qu'il conviendra de reporter en 2023.

Budget 2022 de la zone d'activités de VILLIERS-NONAINS (SAINT-BRANCHER)

Nous avons clôturé l'année 2022 avec **un résultat définitif de + 0,01 euro** (excédent de fonctionnement de 5 320,25 euros et déficit d'investissement de 5 320,24 euros) qu'il conviendra de reporter en 2023.

Budget 2022 de la zone d'activités de BONJUAN (MAGNY)

Nous avons clôturé l'année 2022 avec **un résultat définitif de + 3 026,78 euros** (excédent de fonctionnement de 89 623,51 euros et déficit d'investissement de 86 596,73 euros) qu'il conviendra de reporter en 2023.

Budget 2022 de la maison de santé à VÉZELAY

Nous avons clôturé l'année 2022 avec **un résultat définitif de + 107,64 euros** (excédent de fonctionnement de 34 873,48 euros et déficit d'investissement de 34 765,84 euros) qu'il conviendra de reporter en 2023.

Budget 2022 du service Enfance/Jeunesse

Nous avons clôturé l'année 2022 avec **un résultat définitif de + 59,24 euros** (excédent de fonctionnement de 51 645,25 euros et déficit d'investissement de 51 586,01 euros) qu'il conviendra de reporter en 2023.

Budget 2022 du service des déchets ménagers

Nous avons clôturé l'année 2022 avec **un résultat définitif de + 101 158,61 euros** (excédent de fonctionnement de 262 277,07 euros et déficit d'investissement de 161 118,46 euros) qu'il conviendra de reporter en 2023.
